

l'eau

en toute transparence

conférence de presse - 16 mars 2018



Ce qu'Yvan Lachaud a réalisé depuis 3 ans :

Investissement

Dès 2015, Nîmes Métropole a inscrit, dans le dernier avenant de la DSP, l'obligation pour la SAUR de réaliser 3,2 millions d'euros d'investissement. L'agglomération a également imposé à la SAUR un objectif de rendement de 76% en 2019 avec des pénalités en cas de non atteinte du résultat.

Contrôle

Dès 2015, le président de Nîmes Métropole a créé la direction du contrôle de gestion de Nîmes Métropole. Une mission d'audit lui a été confiée pour analyser en profondeur le fonctionnement des délégataires, dont la SAUR fait partie.

Renouvellement

En mettant un terme à un contrat de 48 ans Nîmes Métropole relance, fin 2017, une mise en concurrence pour une gestion cohérente, homogène sur l'ensemble du territoire de l'agglomération en lieu et place d'une situation complètement hétéroclite.

Baisse du prix

Preuve du sérieux, de la qualité et du contrôle de la gestion, par Nîmes Métropole, de son réseau d'eau, la collectivité a voté une première baisse en 2018 de 5%... Et ce ne sera pas la dernière !

Sur la Ville de Nîmes

6,4 millions d'euros

d'investissement
en 2017 dans le domaine de l'eau
+60 % depuis 2015

3 millions
d'euros

injectés par Nîmes Métropole pour les
travaux de renouvellement des canalisations
en 2017

3,2 millions
d'euros

investis par la Saur sur la période 2017 - 2019,
conformément aux objectifs fixés par Nîmes
Métropole

dont

1 500 000 €

Travaux de renouvellement des canalisations.

900 000 €

Travaux de renouvellement.

520 000 €

Investissements dans des équipements de
recherche de fuites et renouvellement de gros
compteurs.

100 000 €

Mise en œuvre d'une gestion patrimoniale
pour mieux cibler les renouvellements.



Les chiffres Le vrai coût des fuites

Le réseau de la Ville de Nîmes
aujourd'hui avec **30 % de fuites**

644 000 €

par an. Montant qui comprend :
- redevance aux organismes de l'état 349 K€
- énergie 283 K€
- produits de traitement 12 K€

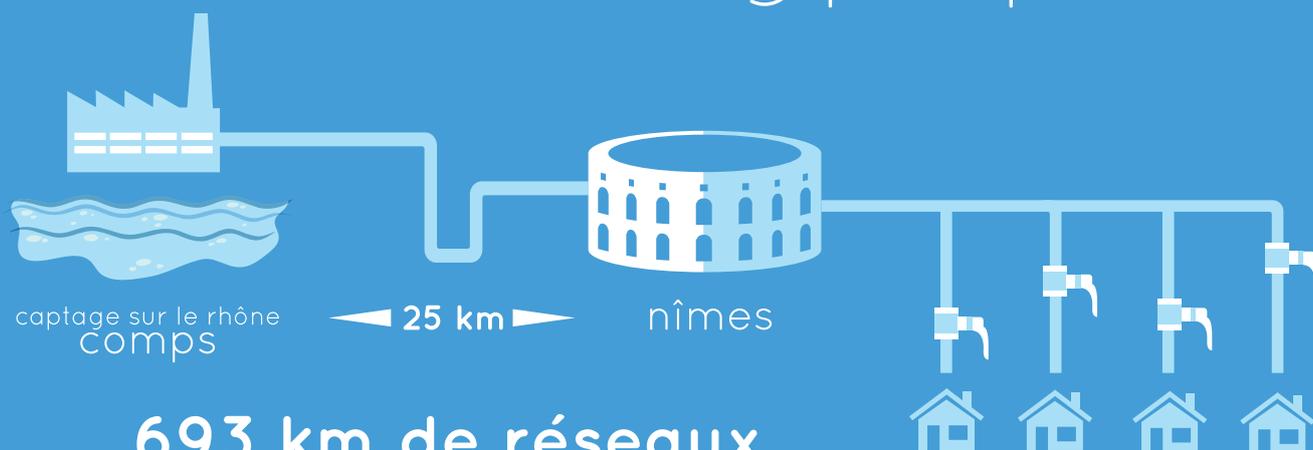
Montant des travaux nécessaires
pour arriver à un réseau avec **0 % de fuite**

200 000 000 €

Objectif fixé par l'agglomération
Nîmes Métropole à la Saur **76 %** de rendement
en 2019

soit 120 000 €
d'économies supplémentaires

Le réseau de la Ville de Nîmes un cas atypique



693 km de réseaux

La longueur des canalisations augmente le
potentiel risque de fuite.

3 contraintes majeures sur le réseau nîmois

Les inondations fréquentes
font bouger le réseau et
l'abiment

Les rues piétonnes, les auto-
risations de voiries et les
nombreux monuments
historiques imposent des
contraintes d'intervention

La différence de hauteur
entre le centre-ville et les
quartiers hauts nécessite de
prendre en compte des
étages de pression significa-
tifs.

Ces spécificités nécessitent une expertise et une capacité d'innovation et de mobilisation
qu'apportent les opérateurs spécialisés.

C'est ce contexte qui est pris en compte par les élus nîmois quand ils prennent la décision
de déléguer leur service d'eau et d'assainissement sous le contrôle des services techni-
ques et financiers de l'agglomération.

chiffres d'affaire et marges

en 2016

Les calculs de marges totales doivent prendre en compte deux éléments : l'eau potable (celle que l'on reçoit dans nos robinets) et son assainissement.

Ces chiffres proviennent des comptes rendus financiers remis annuellement à la collectivité et ne concernent que la ville de Nîmes.

marge
totale

+0,08%

La marge de la Saur sur
le total de l'eau et l'assainissement à Nîmes
CA Saur : 19,110 M€
Résultat avant impôts : 15 000 €

marge
eau

+12,1%

La marge de la Saur
sur l'eau potable à Nîmes
CA Saur : 11,902 M€
Résultat avant impôts : 1,443 M€

marge
assainissement

-19,8%

La marge de Saur
sur l'assainissement à Nîmes
CA Saur : 7,208 M€
Résultat avant impôts : - 1,428 M€

le prix de l'eau à Nîmes

eau + assainissement

moyenne nationale
publiée en 2017 par l'ONEMA **3,98 €**

Ville de Nîmes
en 2017 **3,73 €**

En 2018,
première
baisse du prix
de l'eau à Nîmes

-5%

3,62 €



facturés

=



Saur



Collectivité



État

la facture d'eau

Contact presse Christine Chamski

04 66 02 56 90
06 23 53 16 12

christine.chamski-camfrancq@nimes.fr